

Objectifs

1. Identifier et analyser le cadre juridique applicable aux mobilisations collectives (droit de grève, droit de manifestation, responsabilités civile et pénale des organisateurs et des participant.es).
2. Distinguer les responsabilités individuelles et collectives engagées lors d'une mobilisation sur la voie publique.
3. Analyser une situation de mobilisation afin d'identifier les risques juridiques, humains, organisationnels et médiatiques.
4. Evaluer les facteurs de contexte susceptibles d'aggraver les tensions (environnement social, médiatique, politique).
5. Concevoir un plan de mobilisation sécurisé intégrant les dimensions juridiques, organisationnelles et humaines.
6. Mettre en oeuvre les démarches administratives et les actions préparatoires nécessaires à l'organisation d'une mobilisation.
7. Appliquer des stratégies de communication interne et externe adaptées afin de prévenir les tensions et les débordements.
8. Adopter une posture adaptée en situation de tension en mobilisant des techniques de gestion des émotions et de médiation.
9. Réagir de manière appropriée face à des incidents (interpellation, blessure, débordement, provocation) en respectant le cadre légal.
10. Formaliser un retour d'expérience et proposer des actions d'amélioration afin d'installer une culture de la mobilisation sécurisée.

Public Visé

Militant.e.s, responsables syndicaux, élu.e.s et animateur.rice.s de sections ou de syndicats impliquée.e.s dans l'organisation, la coordination et l'encadrement de mobilisations syndicales, notamment lors d'occupations de la voie publique.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Aucun prérequis formel. Une première expérience militante constitue un atout.

Parcours pédagogique

Le cadre juridique des mobilisations (Droit de grève et droit de manifestation, obligations et responsabilités des organisateurs, responsabilités individuelles et collectives, rôle des autorités et forces de l'ordre, ce qui est autorisé / interdit lors d'une mobilisation, quiz juridique interactif)

Identifier les risques (Typologie des risques : juridiques, physiques et sanitaires, Organisationnels, Image et communication, Facteurs aggravants, Analyse de situations réelles, cartographie des risques à partir d'un cas concret)

Préparer une mobilisation sécurisée (Définir les objectifs et le message, choisir la forme d'action adaptée, déclarations et démarches administratives, organisation matérielle et humaine, rôles clés : organisateurs, référents, médiateurs, briefing des militant.e.s, construire un plan de mobilisation sécurisé)

Communication et prévention des tensions (Communication interne avant l'action, communication externe et relation médias, prévenir les provocations et débordements, posture militante et gestion des émotions, échanges avec des interlocuteurs tendus (usagers, direction, médias))

Sécuriser pendant la mobilisation (Organisation sur le terrain, circulation de l'information, gestion des flux et des espaces, relations avec les forces de l'ordre, protection des personnes, déroulé d'une mobilisation avec incidents simulés)

Faire face aux incidents (Incidents courants, réactions à adopter, ce qu'il faut faire / ne pas faire, traces écrites et témoignages, analyse collective d'incidents)

Après la mobilisation : suivi et protection (Débriefing à chaud et à froid, accompagnement des militant.e.s, suites juridiques éventuelles, capitalisation de l'expérience)

Construire une culture de la mobilisation sécurisée (Transmettre les bonnes pratiques, former et outiller les équipes, intégrer la sécurité dans l'action syndicale au quotidien, plan d'action)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre juridique des mobilisations collectives
- Anticiper et prévenir les risques (juridiques, humains, organisationnels, médiatiques)
- Organiser une mobilisation sécurisée pour les militant.e.s et les participant.e.s
- Adopter les bons réflexes avant, pendant et après une action

Méthodes mobilisées

Apports théoriques interactifs - Études de cas issues de situations militantes - Travaux en sous-groupes - Jeux de rôle et mises en situation - Échanges d'expériences

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : CR005-20260223

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808



Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e



Méthodes d'évaluation

- Évaluation continue via les échanges et exercices
- Auto-évaluation en fin de formation
- Bilan collectif des acquis

Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Carole RITZ
Directrice

Tél. :
Mail : carole.ritz@irefe.fr